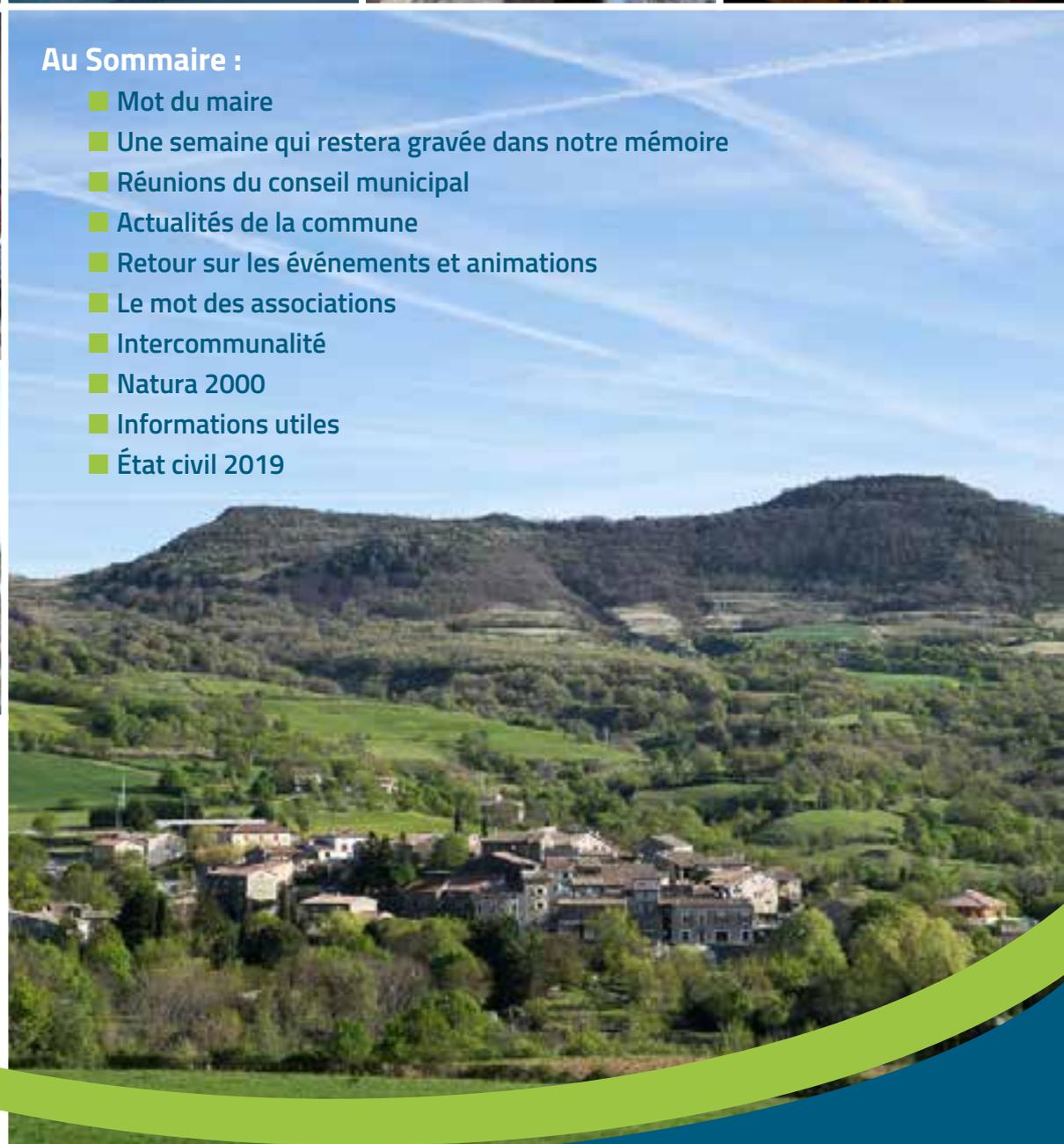


La gazette DU LAVEZON



Au Sommaire :

- Mot du maire
- Une semaine qui restera gravée dans notre mémoire
- Réunions du conseil municipal
- Actualités de la commune
- Retour sur les événements et animations
- Le mot des associations
- Intercommunalité
- Natura 2000
- Informations utiles
- État civil 2019



Mot du Maire

Chères Saint Martinoises, Chers Saint Martinois

A l'heure où nous préparons ce bulletin d'information notre village est encore sous le choc des événements du 11 au 16 novembre et de leurs conséquences.

Après la sécheresse et la canicule de cet été, le tremblement de terre, la neige et les fortes pluies peuvent nous interroger et nous rendre humbles face aux risques naturels.

En effet, les événements particulièrement exceptionnels de cette année nous rappellent que malgré l'évolution de nos technologies et notre souhait de "dompter" la nature, nous sommes confrontés à des situations non maîtrisables.

Dans ces moments ce sont la solidarité et l'entraide qui se manifestent et réconfortent les plus impactés.

Ce bulletin est l'occasion de retracer l'actualité de notre commune pour l'année 2019: vie municipale, actualité de l'inter communalité, projets, vie associative, faits marquants etc...

Vous trouverez également dans ces pages des informations sur des sujets spécifiques tel que celui de Natura 2000.

Cette parution est la huitième que nous réalisons. Nous souhaitons recueillir votre avis et vos attentes sur cette gazette afin de la faire évoluer si nécessaire ou mettre en place d'autres supports de communication.

Merci de bien vouloir contribuer à cette démarche en remplissant le questionnaire que vous trouverez inséré dans cette parution.

Nous vous demandons également, si vous le souhaitez, et si vous en disposez, de nous communiquer votre adresse mail et votre numéro de portable afin que la mairie enregistre ce mode de contact qui devient désormais indispensable dans la diffusion des informations de nature importante et /ou urgente.

Bonne lecture à tous.
Jean Robert, Maire

La parution de ce bulletin en décembre est l'occasion pour le Maire, le Conseil Municipal et les employés municipaux de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Merci également de noter le temps fort à venir qui sera la présentation des vœux du maire le :

**mercredi 15 janvier
à 18h30
salle communale.**

Vous êtes chaleureusement invités à ce temps traditionnel de convivialité.



Une semaine qui restera gravée dans nos mémoires

11 novembre 2019, 11h50: incrédulいたé, inquiétude, peur, nous avons tous ressenti (parfois avec une intensité différente selon l'endroit où nous nous trouvions) cette secousse, entendu ce grondement, senti le sol et les murs bouger, vu des objets tomber... quelques secondes qui ont semblé intenses et longues.

Toutes les personnes qui étaient dans leurs maisons sont sorties pour comprendre ce qui se passait...

Rapidement l'évidence d'un tremblement de terre s'est imposée. Son impact a été fort et immédiat pour la commune du Teil puisque immédiatement certains bâtiments ont été touchés et se sont effondrés en partie. L'urgence a été alors de reloger les habitants des maisons inhabitables ou dangereuses.

Même si Saint Martin n'a pas été touché aussi fortement que les communes du Teil ou de Saint Thomé, des dégâts ont été constatés sur un certain nombre de maisons ainsi que sur des bâtiments publics (fissures, lézardes etc..).



La mairie a donc demandé le classement de la commune en état de catastrophe naturelle. L'ensemble des élus de la communauté de commune se mobilise fortement pour être entendu par les pouvoirs publics afin que les communes touchées et non classées par la première vague de reconnaissance de catastrophe naturelle soient aussi prises en compte.

Nous espérons que cette démarche aboutisse afin que les assurances puissent intervenir après expertise des dégâts déclarés.

14 novembre 2019: une neige gorgée d'eau tombe entraînant coupure d'électricité et chute d'arbres sur la route départementale. La route est bloquée dès 19h par des arbres

qui bloquent tout passage de véhicules. La direction départementale des routes est submergée par les difficultés de circulation dans tout le département et ne peut pas intervenir... C'est donc une poignée de volontaires qui, armés de leurs tronçonneuses, dégagent la route pour permettre aux voitures bloquées de passer et rentrer chez eux.

Quant à la coupure d'électricité elle va durer de jeudi 14 de 23h30 jusqu'au samedi 16 vers 14h. Les heures ont été longues car sans électricité et selon les équipements des maisons: pas de chauffage, pas d'ouverture des volets roulants, pas de cuisson... et pas de téléphone ce qui est une difficulté importante pour beaucoup et particulièrement pour les personnes le plus isolées.

Les conséquences du séisme pour notre commune :

38 déclarations ont été faites en mairie pour des fissures sur des habitations ou des bâtiments de particuliers.

Au plan des bâtiments publics, des fissures sont observées sur les murs de la mairie et de la salle communale

Le problème majeur concerne l'église du supérieur et le presbytère. Un expert pompier est venu constater les dégâts occasionnés par le séisme sur des monuments (certes déjà fragilisés) mais dont les structures ont été fortement touchées par le tremblement de terre.

De l'avis du SDIS, sous l'effet du gel et des intempéries, le risque possible est un effondrement du mur d'angle du presbytère face au parking.

Le Maire a donc été amené à prendre un arrêté de péril imminent pour l'église et la route en contrebas du presbytère.

Jusqu'à nouvel ordre l'église sera fermée et la petite route en dessous du presbytère et du quartier du Vignou inaccessible aux véhicules et déconseillée aux piétons.

Cela ne va pas sans questionnement sur l'avenir de nos deux bâtiments et les conditions de leur réhabilitation .



Réunions du conseil municipal

Six conseils se sont tenus à la date de parution du bulletin :

6 février

Étude pour l'agrandissement du cimetière du village du Supérieur et demande de subvention.

28 mars

Réunion consacrée à l'approbation des comptes de gestion et au vote du compte administratif.

11 avril

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2019.

Vote des budgets primitifs pour l'année 2019.

19 juin

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2019.

Décision modificative n°1 sur l'exercice comptable 2019.

Approbation de la convention de mise à disposition de terrains communaux à l'association de chasse ACCA de Saint Martin sur Lavezon.

9 juillet

Approbation du choix d'un nouveau bureau d'études pour l'élaboration du Plan Local d'urbanisme (PLU).

Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté de communes ARDÈCHE RHÔNE COIRON dans le cadre d'un accord local.

19 septembre

Agrandissement du groupe scolaire et demande de prêt bancaire.

Création d'un poste d'adjoint technique principal (formalisation d'une situation existante).

Étude du plan de formation des agents de la collectivité.

Actualités de la commune

École

Le nombre d'élèves à la rentrée de septembre 2019 s'établit à 53. Notre effectif se maintient voire progresse depuis plusieurs années.

C'est pourquoi la création d'une troisième salle de classe est particulièrement bienvenue afin de donner plus d'espace de travail aux élèves des CE et CM.

Le chantier débuté au moment des vacances de Toussaint devrait d'achever en février prochain.

Nous espérons que l'aménagement pourra être réalisé pour une utilisation par les professeurs des écoles et les élèves après les vacances d'hiver.

Information concernant la restauration scolaire :

À compter du mois de janvier, un jour par semaine un repas végétarien sera servi.



Bibliothèque

La communauté de communes Ardèche Rhône Coiron dans le cadre de sa prise de compétence culture coordonne désormais l'ensemble des bibliothèques du territoire. La bibliothèque de Saint Martin bénéficie donc de cette mise en réseau... des projets d'informatisation, d'élargissement du choix de livres, de manifestations, sont envisagés.

Toutefois la vie de la bibliothèque repose toujours sur l'engagement de bénévoles très investis dans l'accueil, les permanences d'ouverture, les animations, la rotation des livres, le lien avec l'école etc..



Sept bénévoles sont aujourd'hui mobilisées sur notre commune pour offrir ce service aux habitants.

Nous vous invitons à aller découvrir cet espace convivial situé à l'entrée du bâtiment de l'école.

Pour rappel voici les jours et heures d'ouverture :

- mercredi de 10h30 à 11h30
- samedi de 10h à 12h
- vendredi après-midi (créneau spécifique pour l'école)

Zoom sur une animation proposée par la bibliothèque :

Un mercredi par mois depuis octobre, est proposé un temps pour les bébés lecteurs par Cyndy - Amélie - Johanna. Cette animation rencontre un très vif succès. Elle sera vraisemblablement reconduite en 2020.



Actualités de la commune > SUITE

Local des chasseurs

L'association de chasse avait besoin d'un local lui permettant de se réunir. Depuis plusieurs années différentes hypothèses d'installation avaient été explorées sans pouvoir aboutir de façon satisfaisante tant pour l'association que pour la mairie que pour les habitants.

Une solution a été trouvée avec la mise en place de mobil home (habitation démontable) à proximité de la station d'assainissement du village.



Cimetière du supérieur

Dans un précédent numéro nous vous avons informé du projet d'extension du cimetière. Suite à l'étude géologique nécessaire à ce type d'aménagement, il s'avère que l'extension envisagée sur le terrain situé au nord du mur d'enceinte pose des problèmes de géologie sur une partie du terrain. Toutefois il est possible, sous réserve de travaux spécifiques, de l'aménager.

Pour ce faire un plan de financement a été élaboré. Suite aux demandes de subventions faites pour faire face à cette dépense impossible à assumer en totalité par les finances communales, nous n'avons reçu aucune réponse positive. Pour l'instant ce projet d'agrandissement reste donc en suspens.

Afin d'assurer l'organisation du cimetière et de gérer au mieux l'espace actuel, la commune peut

recupérer des concessions qui ont plus de trente ans d'existence et dans le cadre des conditions prévues par l'article L.2223-13 et suivants du code général des collectivités territoriales, donnant aux communes la faculté de reprendre des concessions perpétuelles et centenaires en état d'abandon. Cet état d'abandon doit être constaté à deux reprises, et à trois ans d'intervalle.

À ce jour, 15 concessions perpétuelles réputées en état d'abandon vont être reprises par la commune après la mise en œuvre de la procédure décrite ci dessus.

Trois entreprises sont consultées pour la création d'un ossuaire et la réalisation des travaux de remise en état du terrain libéré par les concessions abandonnées.

Cette opération sera réalisée dans le plus grand respect des défunts, par ailleurs un registre des concessions libérées sera établi pour conserver la trace des sépultures.

Point sur la Programme Local d'Urbanisme :

Suite à la défection du précédent cabinet d'études « horizons urbains » il a été nécessaire de recruter un nouveau cabinet afin de finaliser le PLU sur la partie du règlement et de la validation définitive du projet par les personnes qualifiées.

Avec l'appui du CAUE une consultation à procédure adaptée auprès d'autres cabinets a été lancée. C'est le cabinet "interstice" qui a été retenu et accompagne la finalisation du PLU. Trois réunions de travail se sont tenues avec le conseil municipal, l'approbation du PLU est envisagée pour février ou mars 2020.

Anniversaire de la boulangerie

Depuis juillet 2018, l'épi-cerie a ouvert ses portes et occupe une place

indispensable pour les habitants de la commune. Depuis 18 mois au-delà du pain, de l'épicerie et des produits frais un ensemble de services y est proposé.



À l'invitation de Lucie et Laurent une matinée café / viennoiseries était offerte qui a connu un vif succès.

Marché de Noël

Vendredi 6 décembre, à l'invitation de l'Epi-cerie, pour la deuxième année, le marché de Noël du village s'est tenu sur la place. À la nuit tombée stands et visiteurs ont profité d'une température relativement clémente pour déguster vin chaud et crêpes.



Retour sur les événements et animations sur la commune

Fête des associations

Cette fête a connu un beau succès grâce à la mobilisation de toutes les associations volontaires pour organiser ensemble cet événement fédérateur pour les habitants de Saint Martin.

Le temps a été de la partie avec une soirée d'été douce en température pour se réunir à l'extérieur.

Plus de 120 personnes ont savouré le repas réalisé par les cuisiniers Jérôme et Philippe aidés de nombreux bénévoles.

Pour rappel, les recettes de cette soirée permettent d'acquérir du matériel pour les associations.



Cafés littéraires et prélabes du festival d'Alba

Ces deux manifestations sont accueillies dans le village dans le cadre de la recherche de "délocalisation" d'événements culturels organisés sur le territoire de l'inter communalité.

C'est une initiative très intéressante car elle permet d'aller au plus près des habitants, et qui contribue à faire découvrir Saint Martin à des personnes pourtant proches géographiquement mais qui ne sont parfois jamais venues.

De plus ces manifestations de qualité valorisent notre commune.



Passage du tour cycliste féminin international de l'Ardèche

Notre village a été traversé par le tour cycliste féminin international de l'Ardèche.

Venant de la vallée, c'est un groupe impressionnant de concurrentes et de véhicules d'assistance, à une vitesse proche des 30 km/h qui a attaqué la montée du plateau du Coiron.



Après midi « les seniors Saint Martinois » :

Ce vendredi 29 novembre, à l'invitation de la municipalité une rencontre conviviale a réuni les seniors de la commune.

Cette année c'est du théâtre d'improvisation qui a diverti les participants, suivi d'un copieux goûter annonceur des douceurs de Noël...



Le mot des associations sur leurs animations ou projets organisés dans les espaces publics

La petite boule Saint Martinoise

À l'occasion de ce nouveau bulletin, la petite boule Saint Martinoise vous présente le bilan de cette année 2019.

Notre association comporte environ 75 membres, composée d'une cinquantaine de cartes sociétaire et de 25 licences. La carte vous permettant de participer aux concours locaux dans notre village, la licence vous permet d'être affilié à la fédération française de pétanque et donc de jouer dans les compétitions et concours officiels.

Nous avons des festivités tout au long de l'année :

- La galette des rois début janvier
- Un repas au restaurant en février, le petit moulin à Lussas
- Au mois de mai un repas dans la salle, cette année se fut un sauté de Kangourou, avec l'après-midi un concours de boule assis
- Le 7 juillet organisation d'un car pour le mondial de pétanque la Marseillaise ou des équipes étaient engagées, cette compétition est ouverte à toutes et à tous
- Début août notre fameux cochon grillé et ses accompagnements



- Le 7 septembre avait lieu le maître joueur, un concours en tête à tête afin d'élire le meilleur joueur du club, la soirée s'est poursuivie par des moules frites.
- Pour finir l'année en novembre notre traditionnelle bombine.

Je vous rappelle au passage que ces festivités sont ouvertes à tous les

habitants du village même si vous n'êtes pas membres de l'association, vous êtes donc les bienvenus.



Nous avons organisé plusieurs concours sociétaires le 13 avril, le 4 mai et le 8 juin, au cours desquels les joueurs confirmés et moins confirmés peuvent jouer ensemble puisque nous faisons un tirage à la mêlée avec trois parties au minimum, ces journées se poursuivent en soirée avec un casse-croûte.

La petite boule saint martinoise c'est aussi la compétition, chaque année nos joueurs participent aux éliminatoires de secteurs, phase qualificative pour le Championnat d'Ardèche. Nous sommes engagés en championnat des clubs, plusieurs rencontrent durant l'année face à 7 autres clubs des cantons environnant, à cette occasion nous avons reçu à St martin la journée du 30 mars. Comme une cinquantaine de club Ardéchois, nous participons aussi à la coupe de France, cette année se fut la défaite au 1er tour face à l'armada de Chauzon Pradons, mais on notera la belle performance de 2018 ou nous finissions 2ème d'Ardèche, avec à la clé une qualification en Rhône-Alpes-Auvergne ou nous perdons au second tour. Durant toute l'année notre club est représenté par des joueuses et joueurs dans les divers concours régionaux, nationaux et grand prix des environs (Montélimar, Ruoms...)

Une année bien remplie avec un côté convivial et de l'animation pour notre

village, mais aussi un côté compétition pour nos joueuses et joueurs. J'en profite au passage pour féliciter l'ensemble du bureau, ainsi que toutes les personnes qui nous donnent des coups de mains durant la saison.

Le prochain rendez-vous sera le 11 janvier 2020 pour la galette des rois avec la remise des cartes et des licences. On notera en plus des activités habituelles, deux dates clés l'année prochaine l'organisation des éliminatoires de secteurs triplettes le 21 mars et les quarante ans de notre association.

Amitié bouliste, le président et son bureau

Loisirs animation culture (LAC)

Le but de l'association est de proposer des activités dans les domaines des loisirs, de la culture et dorénavant du sport puisque nous proposons désormais 3 activités à caractère sportif. Le LAC permet aussi aux adhérents et autres de se retrouver pour des rencontres conviviales

Ainsi des activités régulières et hebdomadaires sont organisées :

- marche tous les lundis après midi
- gym tous les mercredis de 18h45 à 20h
- qi gong tous les jeudis de 10h à 11h30

et au cours de l'année, généralement un « événement » est proposé tout les deux mois, en 2019 nous avons eu ainsi :

- une soirée théâtre "les berlingottes"
- une balade en famille
- la soupe d'automne
- la confection du calendrier de l'avent

Enfin, en partenariat avec d'autres associations nous organisons la fête de la musique du mois de juin et avec l'Association des Parents d'élèves (APE) un après-midi jeux et crêpes a été mis en place suivi d'une soirée raclette.

Le mot des associations sur leurs animations ou projets organisés dans les espaces publics > SUITE

Nos projets pour début 2020:

en plus des activités hebdomadaires qui vont, bien sûr, se poursuivre nous proposons;

- Des cours de bureautique (s'inscrire près de Martine 06 84 14 86 10 Mado 06 31 84 98 53)
- Une soirée théâtre avec Zarina Khan
- Une soirée musicale
- Un après-midi jeux

Notre association est ouverte à tous et est preneuse de toutes les idées d'animation qui seraient attendues par les Saint-Martinois. Pour 2019 nous comptons 61 adhérents de Saint-Martin mais aussi des villages alentours.

La présidente et le bureau

Très bonne soirée avec les Berlingottes de la compagnie des Bulles et des Grains de Lanas en Ardèche. Drôle et plein de finesse au gré des chansons des années 30 portées par des comédiennes dynamiques et encouragées par les rires fournis des spectateurs!



Les Parents d'élèves (APE)

Cette année a été encore une fois riche en événements au sein de notre village. Les associations et les habitants du village se réunissent autour d'un même souhait: le partage.

Les parents d'élèves en font partie depuis de très nombreuses années et les fêtes traditionnelles perdurent en s'adaptant à notre société actuelle.

Nous avons été heureux de partager des moments avec d'autres associations dans le but de rassembler nos enfants pour que chacun puissent s'amuser.

Cette année, des propositions d'activités seront financées par l'APE en collaboration avec les enseignants. Il est plus simple de faire venir les intervenants que de déplacer les enfants en bus, coûteux et assez contraignant. Les enfants ayant déjà de belles sorties pendant l'année: cinéma, théâtre, atelier cirque, spectacles...

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 8 février pour la fête du jeu qui aura lieu toute l'après-midi avec nos collègues du LAC. Nous terminerons la journée par un repas partagé! Puis viendra le carnaval à l'école le vendredi 21 février et bien sûr la fête des fleurs fin avril ou début mai. Cette année nous souhaitons augmenter nos plants de légumes bio et avons pour projet de vous en proposer certains plantés par les parents et les enfants, nous devons peut-être compléter par des producteurs locaux.

La sortie de fin d'année et la fête de l'école auront lieu mais les dates ne sont pas encore arrêtées. 5 cm2 rentrent au collège en 2020: Liza, Antonin, Romain Cru, Éva et Shaïleen. Nous leur souhaitons de bien profiter de leur dernière année de primaire!



O'Chapo

Un été au chapeau!

Cet été l'association "o chapô" vous a proposé 4 magnifiques spectacles avec des artistes professionnels qui ont accepté de venir présenter leur spectacle en simple contrepartie de la recette "au chapeau" (c'est-à-dire de l'argent collecté après le spectacle auprès du public).

À Cix théâtre en salon transformé en chambre à coucher pour une mise en scène de B. Falconnet sur un texte de Anokh Levin: Popokh!

Sur le parking de la salle communale, Valérie Baudoin et Armelle Jamonac de la Cie mine de rien sur une mise en scène de Pina Blankevoort nous ont régalié avec "l'éloge des concierges".

Sous le préau de l'ancienne école du haut 2 magnifiques soirées qui confirment la qualité de ce lieu pour des spectacles; un grand merci à la municipalité de nous avoir mis à disposition ce lieu:

- "le parti d'en rire", duo comique et chanté sur des textes de F. Blanche et P. Dac interprété par Pascal Carré et Valérie Niquet qui nous faisaient le plaisir de revenir une 4^e fois avec encore un nouveau spectacle.



Le mot des associations sur leurs animations ou projets organisés dans les espaces publics > SUITE



- "Mélopeya" sublime soirée au son du tango revisité pour un quatuor formé par Christian Chiron avec des grands prix de conservatoire.

Hélas les chapeaux récoltés en fin de spectacle n'ont permis que de très faibles dédommagements des artistes (nous en sommes même de nos poches) et après 4 ans de tentatives il nous semble impossible de continuer à proposer des spectacles professionnels sans pouvoir assurer un minimum aux artistes. Faut-il imposer un prix d'entrée ou cesser de vouloir proposer des spectacles de qualité...?

En attendant merci à ceux qui nous ont aidé qui ont joué le jeu et surtout Chapeau les artistes qui nous ont offert ces mémorables soirées.

Ensembles et Solidaires (UNRPA)

Notre association regroupe des adhérents de Saint Martin et de Saint Pierre la Roche. Les responsables sont : président Pierre Réchautier, vice président René Charbonnier, trésorier Raymond Gaillard, vice-trésorière Yvonne Réchautier secrétaire Marie Yvonne Laffont vice-secrétaire Françoise Guilhon L'adhésion est de 16 euros et permettant d'assurer les participants à nos rencontres.

Nous sommes 64 adhérents.

L'année 2019 se termine avec la distribution des colis de fin d'année (13 décembre)

Le loto aura lieu le 26 janvier 2020, les cartons seront d'un coût de 3 euros chacun.

Ce qui est à gagner :

- 1^{er} prix un aspirateur
- 2^{ème} prix, un téléviseur de 80 cm
- 3^{ème} prix, une cave à vin de 18 bouteilles
- 4^{ème} prix, une plancha familiale

Nous récoltons toujours des lots, tous sont les bienvenus...

10 janvier 2020: assemblée générale, 14 h salle communale, réunion qui sera suivie du goûter galette.

À cette occasion Mme Isabelle Gounon présidente de la zone sud honorera notre rencontre et présentera les informations du groupement national. Un point tout particulier sera fait sur le CSV (comité solidarité vieillesse). Ce dispositif a vocation à venir en aide aux adhérents en difficulté pour des dépenses telles que des soins médicaux restants à la charge des retraités.

Des conditions d'accès sont fixées qu'il est possible de connaître en contactant « ensemble et solidaires UNRPA Ardèche » au 04 75 64 64 55 ou par mail ensemblesolidairesprivas07@gmail.fr

18 mars 2020 repas annuel à la salle communale. Les personnes n'ayant pas leur carte d'adhésion peuvent nous rejoindre et paieront le repas à prix coûtant.

5 avril 2020: concours de belote des Rameaux

11 octobre 2020: concours de belote d'automne

Les concours de belote sont ouverts à tout public

Enfin nous avons des rencontres amicales les deuxième et quatrième vendredi de chaque mois à 14 h, petite salle de la mairie pour jouer à différents jeux de société et partager un goûter.

Tisse ta toile :

Retrouvez les activités de Tisse ta toile sur leur site internet <https://www.tissetatoile.com/>

*À mettre dans vos agendas :
reconduction de festi'échange
en 2020*



Inter intercommunalité : Évolution de la collecte des déchets

En préambule, est il nécessaire de rappeler l'importance de trier nos déchets ?

Oui sûrement car c'est toujours important de rappeler que c'est un geste éco-citoyen en faveur de l'environnement (préservation des ressources naturelles et des matières premières, économies d'énergie, baisse des émissions de CO2) et vecteur important de création d'emplois pour la filière du recyclage en France.

■ Qu'est-ce qui évolue à partir de janvier 2020 ?

Les habitants pourront trier tous les emballages sans exception dans le même bac de tri, sans se poser aucune question.

La nouveauté: tous les emballages plastiques sont maintenant récupérés pour être recyclés et valorisés. Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons

en plastique pouvaient être mis dans le bac de tri.

Le plus: les petits métaux ont eux aussi leur place dans le bac de tri (couverts en métal, capsules de café en alu...).

■ Comment fait-on en pratique ?

C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac de tri, inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

Déposer vos emballages en vrac dans le bac (pas dans un sac).

Attention! les emballages en verre sont toujours à déposer dans le conteneur à verre.



Mis à disposition des usagers:

Sac de tri / Autocollant STOP PUB / Mémo Tri / Composteur

TOUS VOS EMBALLAGES se trient ! À partir du 1^{er} janvier 2020

Ardèche Rhône Coiron COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Emballages et papiers
Briques et emballages en carton
Bouteilles et flacons en plastique
Emballage en métal, même les petits
Tous les papiers
+
TOUS LES AUTRES EMBALLAGES

Verre
Pots, bocaux, et bouteilles en verre

Ordures ménagères
Je jette le reste des déchets dans la poubelle d'ordures ménagères.

Déchèteries
Cartons et cartons pliés

SYPP
CITEO

Votre collectivité s'engage avec CITEO pour le tri et le recyclage
Un doute, une question sur le tri ?
04 75 00 04 11
www.ardecherhonecoiron.fr

Le site Natura 2000 « Massif du Coiron Partie Saint-Martin-sur-Lavezon »

D'une superficie de 332 ha, le site Natura 2000 « Massif du Coiron – Partie Saint-Martin-sur-Lavezon » est composé de deux entités séparées: le sommet de Berguise, d'une part, les contreforts du plateau basaltique entre Roche d'Allier et les Audouars, d'autre part.

Sur cet espace naturel original, d'influences à la fois calcaires et basaltiques, se trouvent sept habitats d'intérêt communautaire « habitats naturels ». Ils concernent notamment les milieux ouverts de type pelouses sèches sur calcaires et pentes basaltiques à végétation de zones rocheuses. Ces milieux fragiles sont maintenus en bon état par des pratiques pastorales respectueuses de l'environnement. Les milieux forestiers ne sont pas en reste, principalement sur les pentes en pied d'escarpement rocheux, avec la présence de forêts de ravins – peu exploitées en raison des difficultés d'accès – et de vieux boisements de châtaigniers.

Cette mosaïque d'habitats est très favorable au développement d'une biodiversité riche comptant de nombreuses espèces d'intérêt communautaire parmi lesquelles on trouve :

Des oiseaux :

- Le Circaète Jean-le-Blanc ;
- L'Alouette lulu ;
- La Fauvette pitchou ;
- La Pie-grièche écorcheur...

Des chauves-souris (mammifères) :

- Le Petit murin ;
- La Pipistrelle commune ;
- Le Molosse de Cestoni...

Des insectes :

- Le Grand capricorne ;
- Le Lucane cerf-volant...

On trouve également plusieurs fleurs relativement rares et protégées :

- La Gagée de Bohème ;
- La Cotonnière dressée ;
- La Céphalanthère rouge ;
- L'Orchis de Provence.

Historique

Le site Natura 2000 « Massif du Coiron – Partie Saint-Martin-sur-Lavezon » existe depuis le 7 septembre 2000 et couvre une superficie de 332 ha, entièrement située sur le territoire de la commune.

La LPO AuRA – Délégation Territoriale Drôme-Ardèche (Ligue pour la Protection des Oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes) est devenue la nouvelle structure animatrice du site Natura 2000 pour une durée de trois ans. Son rôle est de mettre en œuvre le Document d'Objectif du site et notamment de faire connaître localement les enjeux de biodiversité, faire émerger des actions concrètes de gestion ou de restauration des milieux et accompagner leur réalisation.

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Natura 2000 est un réseau de sites naturels européens qui vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats considérés d'intérêt communautaire, c'est-à-dire menacés ou remarquables sur le territoire européen. L'objectif de cette démarche européenne est double :

- Conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire ;
- Maintien des activités humaines en fonction des exigences économiques, sociales et culturelles.

Le réseau Natura 2000 en Europe couvre 18 % de la surface terrestre de l'Union Européenne. En France, il couvre 13 % de la surface terrestre métropolitaine française, pour 1564 sites (terrestres).

Une démarche basée sur la concertation et le volontariat

Afin de s'adapter aux particularités locales, la démarche Natura 2000 associe les représentants des acteurs locaux (élus locaux, représentant des usagers, propriétaires, agriculteurs...) aux réflexions de gestion. Ces acteurs sont réunis une fois par an lors du Comité de Pilotage (COPIL) qui permet

de faire un bilan sur l'année écoulée et de fixer les actions prévues pour l'année suivante, en cohérence avec le Document d'Objectif du site.

En accord avec ce principe de prise en compte des problématiques locales au plus proche des acteurs, la gestion de sites Natura 2000 repose sur des actions contractuelles et volontaires, c'est-à-dire que chaque propriétaire peut décider de mener des actions dans ses parcelles grâce à deux outils :

- **La charte Natura 2000**, qui engage le signataire à respecter des pratiques favorables à la préservation des espèces et des habitats. Elle donne lieu à des avantages fiscaux, notamment l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties ou l'exonération aux 3/4 des droits de mutation.
- **Le contrat Natura 2000**, passé entre l'État et le propriétaire ou l'exploitant d'un terrain pour une période de cinq ans. Le respect des engagements définis dans ces contrats (maintien des haies, créations de mares, conservations d'arbres morts...) donne lieu au versement d'une contrepartie financière. Les contrats agricoles prennent la forme de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).

Évaluation des incidences

S'appuyant sur le principe de précaution, la Directive Européenne instituant Natura 2000 demande une évaluation des incidences afin de s'assurer qu'aucun projet n'affecte de façon notable les habitats naturels et les espèces présentes sur un site Natura 2000. L'évaluation des incidences est le seul outil réglementaire relevant de la démarche Natura 2000.

Zoom sur les « Habitats naturels »

Un habitat naturel est caractérisé par des conditions biologiques, géographiques et géologiques particulières et uniques et des espèces animales et végétales typiques.

Le site Natura 2000 « Massif du Coiron Partie Saint-Martin-sur-Lavezon » > SUITE

Les habitats d'intérêt communautaire sont sélectionnés sur les critères suivants :

- En danger de disparition dans leurs aires de répartition naturelles ;
- Ayant une aire de répartition réduite par suite de sa régression ou en raison d'une aire restreinte ;
- Constituant des exemples remarquables et représentatifs de la diversité écologique de l'Union Européenne.

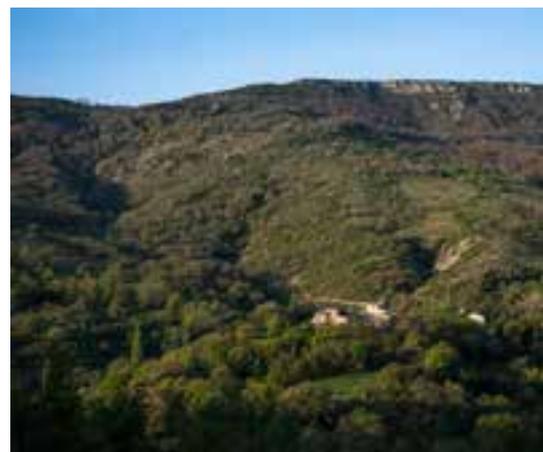
L'animateur de la démarche : la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) :

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes – Délégation territoriale Drôme-Ardèche

est une association régie par la loi de 1901 dont l'objet est la protection de la nature. Elle agit en Ardèche et en Drôme pour que la biodiversité ne soit pas une notion abstraite mais un enjeu de société, saisi à sa juste mesure par tous ceux pour qui protéger la nature est une volonté forte. Elle construit son action sur la connaissance, qu'elle partage pour mobiliser tous les citoyens et créer les conditions de la sauvegarde de notre patrimoine naturel.

Plusieurs agriculteurs de la commune ont contractualisé des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques sur le site Natura 2000 du Massif du Coiron – Partie Saint-Martin-sur-Lavezon. Les engagements pris sont les suivants :

- Optimisation de la gestion pastorale
- Préservation de la qualité écologique des prairies naturelles de fauche.



Informations utiles

EAU : Urgence Ouvèze Payre :
04 75 63 81 29

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Horaires d'ouverture

Mardi – Jeudi – de 10h à 12h

Mercredi – Vendredi – de 14h à 17h

Possibilité de rencontrer le maire sur rendez-vous

BIBLIOTHÈQUE – Horaires d'ouverture

Tous les mercredis de 10h30 à 11h30

et les samedis de 10 h à 12 h

Fermée pendant les vacances scolaires

DÉCHETTERIE

« LE VERSEAU » – CRUAS

Horaires d'ouverture

Mardi – Mercredi – Vendredi et Samedi

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Et le jeudi de 13h30 à 17h

État civil de l'année 2019

Naissances :

Quatre bébés sont nés dans notre commune : nous leur souhaitons la bienvenue et félicitons les heureux parents.

- 25 février Gaspard Marcos
- 10 avril Emie Dumas
- 5 juillet Will Cagnola
- 29 novembre Andéol De Pententemyo de Kervereguin

Mariages

Deux mariages ont été célébrés, nous leur souhaitons beaucoup de bonheur

- 6 juillet Sandrine Robert et Arnaud Catelin
- 24 août Patricia Réchautier et Jérémie Jude

Décès

Avec beaucoup de tristesse nous avons appris le décès d'Hervé Meynol le 17 janvier.



Bulletin réalisé par la commission informations municipales : Jean Robert, Jean Arto, Marie-Noëlle Laville, Stéphane Del Grande, Luciano Lanza, Sébastien Cru, Marie-Yvonne Laffont. **Contact :** mairie@saintmartinsurlavezon.fr

Ressources photos : Tristan Zilberman pour la communauté de communes Barres - Coiron, Jean Arto - Marie-Noëlle Laville - Jean Robert - Sébastien Cru - Laurence Boissier. **Conception et impression :** Impressions FOMBON Aubenas ▪ IMPRIM'VERT - ISSN en cours